ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

industrie

Question au Gouvernement n° 3144

Texte de la question

INDUSTRIE AUTOMOBILE

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

Mme Marie-George Buffet. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Ryton en Angleterre, Forest en Belgique, suppression de milliers de contrats d'intérimaires en France : en quelques mois, des milliers d'emplois ont été supprimés en Europe dans la filière automobile.

Je serai demain à l'usine Renault de Sandouville auprès d'ouvriers qui, après avoir subi soixante jours de chômage technique l'année dernière, s'inquiètent de voir commencer 2007 comme a fini 2006.

Cette situation est la conséquence directe des stratégies des grands constructeurs européens dictées par la seule recherche de la rentabilité financière. Elle est la conséquence de politiques économiques qui, sous l'impulsion de la politique monétaire de la Banque centrale européenne, privilégient la rentabilité au détriment de l'emploi, la recherche, la formation et les salaires.

L'Europe ne fait rien contre le risque d'une répétition de Vilvoorde, elle accepte au contraire de sacrifier des pans entiers de notre patrimoine industriel. Elle ne fait rien pour contraindre ces entreprises à faire des investissements massifs en matière de recherche, notamment pour la mise au point de moteurs de substitution au pétrole, à l'heure où la question de l'indépendance énergétique de l'Union européenne est posée. Elle ne fait rien pour les inciter à coopérer pour partager les coûts de ces recherches et les résultats.

L'Europe n'a tout simplement pas de politique industrielle. Elle laisse faire le dumping fiscal, que notre pays alimente d'ailleurs comme l'a montré l'annonce récente de la baisse de l'impôt sur les sociétés. En revanche, elle est au premier rang pour attaquer les droits des salariés du continent : vous venez d'adopter la directive Bolkestein ; la présidence allemande annonce sa volonté de ressusciter la constitution européenne libérale que notre peuple a rejetée ; toute critique de la politique monétaire de la BCE est analysée comme un crime de lèse-majesté.

Monsieur le Premier ministre, devant cette crise de l'industrie automobile, qu'attendez-vous pour exiger une réorientation de la politique monétaire et des missions de la BCE et le déblocage de nouveaux crédits favorables à l'emploi et à l'activité ? Qu'attendez-vous pour arrêter cette course folle à la rentabilité en Europe et lancer une politique de relance de l'industrie automobile, riche en emplois stables et qualifiés, riche en innovations ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur quelques bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. François Loos, *ministre délégué à l'industrie.* Madame la députée, nous avons un impératif industriel en France et en Europe et, sur un sujet comme celui-ci, il est clair que nous devrions tous nous accorder. Notre pays a besoin d'une industrie forte pour faire face aux mutations actuelles, que les États et l'Europe doivent encadrer pour apporter des solutions et assurer une croissance durable de ces secteurs.

L'industrie automobile est confrontée à des difficultés certaines. On peut même dire que les constructeurs français accusent un retard dans leur offre de gammes. Ils sont d'ailleurs pleinement conscients qu'ils ont des progrès à faire et ont mis en place les mesures nécessaires. Renault vient ainsi d'annoncer qu'il s'apprêtait à sortir dix nouveaux modèles pour les années 2007-2008.

M. Jacques Desallangre. Et où vont-ils être construits ?
M. le ministre délégué à l'industrie. Il est cependant faux de penser que l'international nuit à l'industrie automobile. *(Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*
Le solde commercial des constructeurs français est passé en six mois de 232 millions à 356 millions d'euros et celui des équipementiers est passé de 100 millions à 209 millions d'euros.
M. Jacques Desallangre. Ils délocalisent à tout va !
M. le ministre délégué à l'industrie. Contrairement à ce que certains pensent, le fait que nos constructeurs puissent s'appuyer sur une base plus large et plus internationale profite à leurs activités en France même. *(Protestations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*
M. Jacques Desallangre. Et Faurecia et Valeo ?
M. Maxime Gremetz. Oui, parlez-nous un peu de Valeo !
M. le ministre délégué à l'industrie. Je vais vous en fournir une autre preuve. Des entreprises étrangères investissent dans l'équipement automobile en France : BorgWarner a ouvert une usine il y a quelques semaines en Corrèze, l'usine CF Gomma de Rennes vient d'être reprise par une entreprise américaine, et la SNR, en Savoie, par une entreprise japonaise. Autrement dit, ces investisseurs internationaux ont montré leur confiance dans le site France.
Cela ne suffit pas pour autant. C'est la raison pour laquelle le Premier ministre a lancé un plan pour l'industrie automobile, annoncé il y a un mois environ, dans lequel il a été décidé d'apporter un soutien financier à l'innovation dans ce secteur, qui atteindra en 2006-2007 250 millions d'euros contre 20 millions en 2005. En outre, nous doublons le plafond du crédit d'impôt-recherche et nous améliorons les délais de paiement. Voilà des mesures très efficaces qui permettront à l'industrie automobile de rebondir...
M. Jacques Desallangre. Et Valeo, où va-t-elle rebondir ?
M. le ministre délégué à l'industrie. ...alors que d'ores et déjà elle profite de l'apport de l'international. Il nous faut tous soutenir cette France industrielle que nous voulons forte. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : Mme Marie-George Buffet
Circonscription : Seine-Saint-Denis (4e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3144
Rubrique : Automobiles et cycles
Ministère interrogé : industrie
Ministère attributaire : industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 janvier 2007
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 janvier 2007